Pyrénées-Atlanti mus

PREFEY

Service:

2023/01/02-02



Tél./Fax: 05 59 71 57 15 Mail: comabidos@cdg-64.fr

64150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'ABIDOS

Séance du Lundi 02 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux janvier à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude MIRASSOU, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes Martine BACARDATZ, Mélinda CAZALET, MM. CAZENAVE, Thierry LESCOUTE, Jean-Claude Bernard MIRASSOU, Christophe PERY, Bernard SICRE.

Absents excusés: Mmes Karine AGRAFEIL, Morgane BUISSON, M. Christian CHAFFANEL.

M. Christophe PÉRY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention réaménagement et extension de l'école et déplacement de la Cantine pour le Groupe Scolaire d'Abidos

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaménagement et d'extension de l'école et le déplacement de la Cantine pour le Groupe Scolaire d'Abidos.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi et que les dépenses ont été évaluées à 939 750 € H.T.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat et du Département le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

- DÉCIDE - d'approuver ce projet,
- de solliciter de l'Etat et du Département le maximum de subvention possible pour ce type d'opération.
- PRÉCISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.
- TRANSMET la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à ABIDOS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Nombre de membres en exercice 10 Nombre de membres présents 07 Nombre de suffrages exprimés 07 Votes: Contre 0 Pour 07 Date de convocation : 28 décembre 2022

Date d'affichage: 02 janvier 2023